

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Carcassonne, le 27 octobre 2023

Sécheresse dans l'Aude

Adaptation des mesures de restriction

Grâce à la présence d'installations hydroélectriques d'EDF en tête de bassin versant, dans le contexte de précipitations localisées conjugué à une baisse des températures, l'hydrologie du fleuve Aude s'est améliorée. La situation s'est également améliorée sur l'Argent-Double.

Les autres masses d'eau, bien que dégradées, restent quant à elle stables.

Dans ce contexte, après avis du comité de gestion de l'eau associant l'ensemble des parties prenantes consultées le 24 octobre, le préfet de l'Aude a décidé d'abaisser les mesures de restrictions actuellement en vigueur. L'ensemble de l'axe réalimenté de l'Aude est ainsi placé en Alerte et le bassin versant de l'Argent-Double est placé en Alerte Renforcée.

Toutes les autres mesures de restriction déjà en vigueur sur le reste du territoire sont maintenues.

Les mesures de restriction sont consultables sur le site internet suivant :



<https://www.aude.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Eau/Gestion-Etiage-Secheresse/Arrete-prefectoral-de-restriction-en-vigueur/>

Le préfet de l'Aude appelle tous les usagers, particuliers, professionnels, collectivités à la responsabilité afin de préserver la ressource en eau.

L'eau est notre bien commun, économisons-la.

